

Le Premier Ministre

Paris, le 09 JAN. 2012

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait parvenir une copie du courrier que vous a adressé Monsieur Patrick HARNOIS, président du syndicat des vins AOC Orléans et Orléans-Cléry concernant les conséquences pour le secteur viti-vinicole français de la libéralisation des droits de plantation prévue le 1^{er} janvier 2016.

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour obtenir de la Commission européenne qu'elle revienne sur la suppression de ce régime, décidée fin 2008.

Nous ne sommes, à cet égard, pas satisfaits de la proposition législative que la Commission vient de présenter sur la PAC 2014-2020.

Le maintien d'un dispositif de régulation des droits de plantation pour le secteur viti-vinicole est indispensable pour garantir la santé économique du secteur. Le rapport élaboré par Madame Catherine Vautrin, ancien Ministre, à la demande de Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, analyse tous les risques économiques liés à l'abandon de cet instrument et conclut à la nécessité de son maintien.

La suppression de ce régime relève d'une logique dont les crises du lait, du porc ou encore des céréales, ont amplement démontré la faillite, celle de la libéralisation totale des marchés agricoles.

Cette perspective, le Gouvernement ne l'accepte pas. L'enjeu des négociations en cours sur la future PAC est de mettre en place des mécanismes de régulation renforcés des marchés agricoles, indispensables pour assurer aux agriculteurs un revenu décent et stable.

.../...

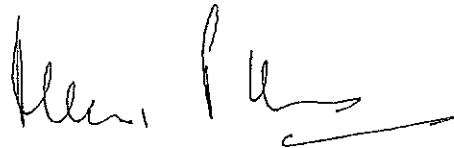
*Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Président de la Commission des Lois
Sénateur du Loiret
1 bis, rue Croix de Malte
45000 ORLEANS*

La France n'est pas seule dans ce combat : Monsieur Bruno LE MAIRE a adressé, avec dix autres Ministres européens de l'Agriculture, une lettre au Commissaire européen Monsieur Dacian CIOLOS pour appeler la Commission européenne à prendre en compte les craintes que suscite la suppression des droits de plantation.

Le Gouvernement est totalement déterminé sur cette question.

Je vous laisse le soin de porter ces éléments de réponse à la connaissance de votre correspondant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON